



LE MONDE D'APRES

Lois et décrets liberticides, ça suffit !

Retrait de la proposition de loi Sécurité Globale,
du projet de loi "séparatisme" et des décrets étendant les fichiers policiers

Depuis la fin novembre, à Saint-Malo comme dans nombreuses villes, des centaines et des milliers de personnes se sont rassemblées pour dire NON aux violences policières, à la loi dite de « sécurité globale » et aux décrets élargissant les possibilités de fichage policiers.

Ces mobilisations populaires ont permis d'informer largement et de faire prendre conscience à la population des dangers de la mise en cause répétée de nombreuses libertés individuelles et collectives qui constituent le socle de notre système démocratique.

La proposition de loi « sécurité globale », voté en décembre par l'Assemblée Nationale va être examinée en mars au Sénat. La majorité de droite risque encore d'en aggraver certaines dispositions.

Le Conseil d'Etat vient de rejeter le référé visant à suspendre l'application des décrets pris début décembre pour étendre le fichage des personnes sur la base d'opinions politiques, d'appartenances syndicales ou de données de santé dans le cadre d'enquêtes de police ou administratives.

Le gouvernement poursuit sa logique liberticide et répressive en présentant au vote du Parlement son projet de loi « séparatisme », rebaptisé « *projet de loi confortant les principes de la République* » qui aboutit à affaiblir certaines garanties démocratiques en modifiant des lois fondamentales (loi de 1901 sur les associations, loi de 1905 sur la laïcité, loi de 1882 sur l'école, loi de 1881 sur la presse...).

L'ensemble de ces projets sont portés en pleine pandémie de coronavirus, rendant la contestation plus difficile, le gouvernement marquant par ailleurs sa gestion de l'épidémie par une politique de restriction des libertés et d'autoritarisme policier.

La coordination malouine « **le monde d'après** » (*) qui a été à l'initiative des rassemblements malouins des 28 novembre et 12 décembre, appelle l'ensemble de la population à exprimer son opposition à ce cours autoritaire et liberticide du pouvoir et à participer à la

MARCHE DES LIBERTES
SAINT-MALO - SAMEDI 16 JANVIER à 15H00
Du carrefour Jean Hus/Léonce Demalvilain (Bellevue) à la Sous-Préfecture

Cette manifestation a fait l'objet d'une déclaration à la sous-préfecture. Elle se déroulera dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur.

(*) A ce jour, la coordination « **le monde d'après** » rassemble localement des membres des organisations et associations suivantes *Attac Pays malouin – Jersey, FSU, Génération.s, La France Insoumise, LDH, NPA, Osons !, Solidaires 35Pays malouin, UDB, Gilets jaunes pays malouin* ainsi que des citoyen.nes non affilié.es.